

RENOUVELLEMENT des comités de quartier



*“Comme moi,
rejoignez votre comité
de quartier” —CATHY*



Plus d'informations sur
metz.fr ou Allo Mairie

► N°Vert **0 800 891 891**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Les comités de quartier, qu'est-ce-que c'est ?

Le comité de quartier est une instance participative, composée d'habitants volontaires, de représentants d'associations du quartier, inscrits pour 3 ans.

Pour quoi faire ?

Le comité de quartier participe à la gestion collective de la ville et améliore le cadre de vie en travaillant à la mise en œuvre de projets, concourant à l'intérêt général. Il réfléchit aux équipements et à la vie de quartier ainsi qu'au devenir de la cité dans sa globalité.

Comment s'inscrire ?

Tout d'abord, inscrivez-vous avec le bulletin d'inscription, ou prenez contact aux numéros inscrits au dos de cette brochure. Par la suite, vous prenez part aux réunions du comité, vous participez au groupe de projet correspondant à vos attentes, vous donnez votre avis sur des projets municipaux qui vous sont soumis, vous échangez avec les habitants de votre quartier, vous construisez avec la mairie, la ville d'aujourd'hui et de demain.

De 2012 à 2014, près de 130 actions proposées par les comités de quartier ont été réalisées ou sont en cours d'aboutissement. Voici, par quartier, des exemples de réalisations :

Bellecroix



Participation à la création de la nouvelle mairie de quartier / participation à la mise en place d'un jardin partagé.

Borny



Participation à la concertation urbaine de requalification de la place Foselle / participation aux actions de sensibilisation aux actions de propreté.

Centre Ville



Réalisation d'un guide pratique / réalisation d'une étude sur la cohabitation piétons/cyclistes/automobilistes (avec implantations de parkings à vélo) / réalisation de campagne d'information sur la propreté.

Devant les Ponts



Participation à la concertation Desvallières / création de la marche familiale de la Prépontoise / réalisation de sentiers.

Magny



Participation à la création d'une piste de BMX / réalisation d'une exposition Magny, quartier de Metz, 50 ans d'évolution.

Nouvelle Ville



Réalisation d'une brochure patrimoine / participation au dialogue compétitif sur la requalification du site de Bon-Secours.

La Patrotte



Création d'un jeu de piste citoyen / aménagement du parc des Maraîchers.

La Grange-aux-Bois



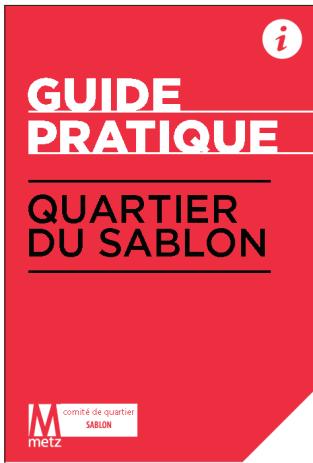
Réalisation d'une exposition sur l'historique du quartier / organisation d'une fête de quartier.

Plantières-Queuleu



Participation à la réalisation d'un parcours de santé au fort de Queuleu / réalisation d'une brochure sur le patrimoine.

Sablon



Réalisation d'un guide pratique du quartier / mise en place d'un itinéraire de découverte du quartier / réalisation d'une piste cyclable.

Vallières



Participation à la création de l'espace associatif éco-citoyen des Hauts-de-Vallières / travail autour de la valorisation des sentiers.

Contact:

Service de la Citoyenneté
et de la Démocratie Participative
03 87 55 51 07 - 03 87 55 51 08
scdp@mairie-metz.fr

Bulletin d'inscription:

Je désire participer au comité de quartier!

Quartier:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

Service de la Citoyenneté
et de la Démocratie Participative
BP 21025 – 57036 METZ CEDEX 1
ou par mail : scdp@mairie-metz.fr

Les informations recueillies par le service Citoyenneté et Démocratie Participative font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter la gestion des inscriptions aux comités de quartiers. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services de la Ville de Metz. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
Hôtel de Ville de Metz - À l'attention du CIL, Administration Générale - 1 place d'Armes - 57036 METZ Cedex 1 -
Téléphone : 0 800 891 891 - Adresse de messagerie : cil@mairie-metz.fr